

## LA SECTION EUROPEENNE ESPAGNOL

### ➤ **La section européenne constitue un enseignement spécifique de la seconde générale jusqu'à la Terminale :**

- en seconde les élèves reçoivent un enseignement réglementaire de trois heures en espagnol et un enseignement supplémentaire d'une heure en espagnol et d'une heure en Histoire-Géographie, en langue espagnole
- en première et Terminale, les élèves continuent leur formation, quelle que soit la filière choisie (L, ES, S, STG)

### ➤ **UN PROJET LINGUISTIQUE ET CULTUREL**

L'objectif général reste l'amélioration de l'aptitude des élèves à comprendre un message oral et écrit et à s'exprimer dans des situations de communications diverses, dans le cadre de la classe mais également au travers des voyages ou d'échanges.

La section européenne vise également à ouvrir l'élève à la culture et à la civilisation du monde hispanique

Quelques actions menées :

- ❖ création d'un journal en espagnol (à consulter sur le site internet du Lycée <http://www.lyceedecornouaille.fr/Projets-transversaux-/168.html>)
- ❖ création de diaporamas pour présenter divers projets,
- ❖ ateliers de poésie (expression écrite)

### ➤ **DES ATOUTS INDENIABLES POUR UN C.V.**

- Lors de l'épreuve du baccalauréat, les élèves peuvent obtenir une « mention européenne »
- Préparation au DELE ("*Diploma de Español como Lengua Extranjera*") en classe de seconde

#### ▶ **Conditions d'inscription**

- Remplir en fin de Troisième un dossier d'inscription exprimant le vœu de rentrer au Lycée de Cornouaille en section européenne espagnol. Ce dossier est étudié par une Commission au sein du lycée en fin d'année.

#### ▶ **Qualités requises**

- Bon niveau d'espagnol
- Motivation : j'aime écrire et parler la langue
- Ouverture d'esprit : j'aime découvrir la culture des pays hispaniques